



asset
management

**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX 15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

CPR SILVER AGE

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Sommaire

| | Pages |
|---|-------|
| Caractéristiques de l'OPC | 3 |
| Compte rendu d'activité | 12 |
| Vie de l'OPC sur l'exercice | 26 |
| Informations spécifiques | 28 |
| Informations réglementaires | 29 |
| Certification du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels | 33 |
| Comptes annuels | 39 |
| Bilan Actif | 40 |
| Bilan Passif | 41 |
| Hors-Bilan | 42 |
| Comptes de Résultat | 43 |
| Annexes aux comptes annuels | 44 |
| Règles et méthodes comptables | 45 |
| Evolution de l'actif net | 49 |
| Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices | 65 |
| Inventaire | 68 |

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - P

Code ISIN : (C/D) FR0010836163

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - P, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - P a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - P capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - I

Code ISIN : (C/D) FR0010838284

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - I, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - I a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - I capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - E

Code ISIN : (C) FR0010917658

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - E, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

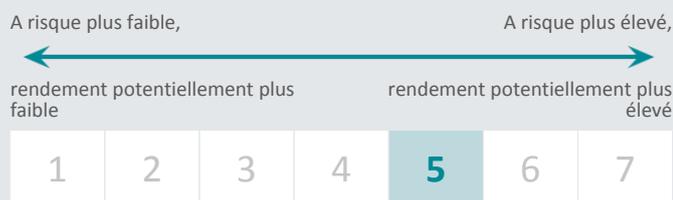
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - E a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - E capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - PM

Code ISIN : (C) FR0013462546

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - PM, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indice est disponible sur le site : msci.com.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - PM a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - PM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible ← → rendement potentiellement plus élevé



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - R Code ISIN : (C/D) FR0013294725

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)
Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - R, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

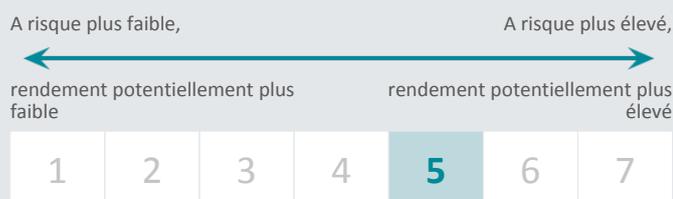
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - R a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - R capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - T

Code ISIN : (D) FR0011741958

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - T, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indice est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

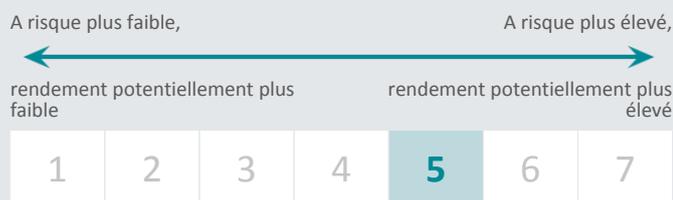
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - T a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - T distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - T0

Code ISIN : (C/D) FR0013220365

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - T0, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques. Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - T0 a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - T0 capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - Z-C

Code ISIN : (C) FR0013246246

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - Z-C, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

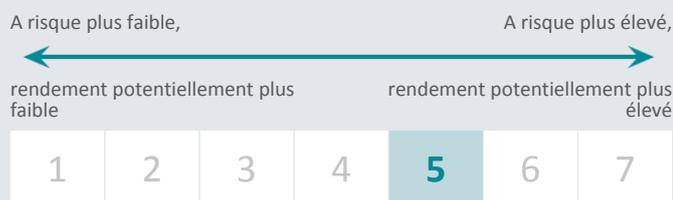
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - Z-C a une durée de placement recommandée supérieure à supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - Z-C capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Silver Age - Z-D

Code ISIN : (D) FR0013258605

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions internationales.

En souscrivant dans CPR Silver Age - Z-D, vous investissez dans un portefeuille d'actions européennes liées à la thématique du vieillissement de la population.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européens sur le long terme – cinq ans minimum – en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population.

La gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique pour laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI Europe converti en euro (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement vise à sélectionner les valeurs européennes les plus performantes dans différents secteurs tirant parti du vieillissement de la population (pharmacie, équipements médicaux, épargne...). Au sein de cet univers, la gestion procède en deux étapes : une allocation sectorielle qui est définie en fonction des perspectives de croissance de chaque secteur et la sélection de titres au sein de chaque secteur selon une approche à la fois quantitative et qualitative tout en intégrant des critères de liquidité et de capitalisation boursière.

Dans le cadre de cette thématique et à titre de diversification, le fonds pourra également, dans la limite de 25%, investir sur des valeurs d'autres zones géographiques.

Votre FCP a vocation à être principalement investi en actions européennes.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100%.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

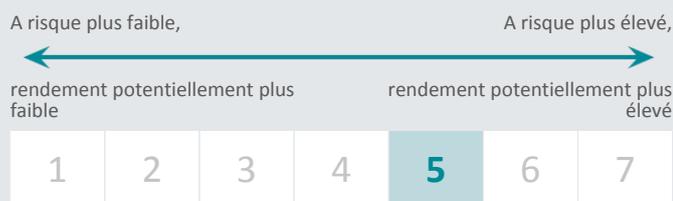
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Silver Age - Z-D a une durée de placement recommandée supérieure à supérieure à 5 ans.

CPR Silver Age - Z-D distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Le niveau de risque de ce FCP reflète sa thématique d'investissement sur les actions européennes.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Compte rendu d'activité

Janvier 2019

Le marché actions a commencé ce début d'année en fanfare : après un quatrième trimestre 2018 particulièrement difficile, le MSCI World a rebondi de 7.31% en euros en Janvier. Cette phase haussière a été marquée par une rotation sectorielle importante au profit des secteurs cycliques et au détriment des valeurs défensives. Aux Etats-Unis, les données économiques restent solides avec une amélioration de la production industrielle et une bonne dynamique de l'emploi. Du côté de la politique monétaire, la FED a décidé d'arrêter sa hausse des taux suite à un contexte économique mondial moins bon que prévu. Concernant la guerre commerciale entre les US et la Chine, les négociations continuent avec comme ligne de mire un accord qui permettrait l'ouverture du marché chinois aux entreprises américaines. Pour la politique intérieure, le gouvernement a réussi à trouver un compromis pour mettre fin au shutdown qui aura coûté plus de USD 3mds. Pour l'Europe, les mouvements des gilets jaunes en France continuent de pénaliser la consommation du pays. La situation du Brexit reste très incertaine avec le refus de l'accord par le Parlement. Theresa May devra retourner négocier avec l'Union Européenne afin de trouver un nouveau compromis. Dans la foulée, la BCE a aussi reconnu que le ralentissement récent de la croissance de la zone euro était plus forte qu'anticipée et a déclaré qu'elle se tenait prête à intervenir. Le marché du crédit a été mieux orienté (-12pbs pour l'indice Itraxx Main depuis le début de l'année après un écartement de 20pbs au T4) et le marché primaire a pu absorber un volume d'émissions de dette saisonnièrement élevé. La volatilité est retombée de 20.40 à fin 2018 à 16.15 à fin janvier 2019. En janvier, le MSCI Europe a clôturé en hausse de 6.19% en euros. Les secteurs de L'Immobilier, de la Consommation Discrétionnaire et des Matériaux affichent les meilleures performances sur ce mois. A l'inverse, pénalisés par la rotation sectorielle, les Services de Communications, la Santé et la Consommation de Base ont pesé négativement sur la performance. Dans cet environnement, le fond a sous-performé l'indice de comparaison. En janvier, les secteurs de la Pharmacie, du Loisir et de l'Epargne Financière ont été les meilleurs contributeurs tandis que les Produits de Soins, la Sécurité et la Dépendance ont pesé sur la performance. Au niveau des valeurs de portefeuille, Royal DSM, Ferrari et Straumann Holding ont été les meilleurs contributeurs tandis que AstraZeneca, Siemens et Air Liquide ont contribué négativement. Pour les mouvements de portefeuille, on peut souligner les positions nouvelles/renforcées comme Roche, Swiss Life et Straumann financées par des ventes en Intercontinental Hotels Groupe, Orpea et Siemens.

Février 2019

Les marchés de capitaux ont enregistré des gains pour un deuxième mois consécutif en février. Des événements géopolitiques et géostratégiques positifs ont poussé les marchés à la hausse. Le MSCI World a progressé de 3,8% en euros en février. Aux États-Unis, les progrès réalisés dans les négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine, notamment en ce qui concerne les tarifs douaniers, la propriété intellectuelle et les secteurs technologiques, ont été bien accueillis par les investisseurs. La FED a continué à utiliser une stratégie de « patience » en maintenant un bilan plus important et en mettant ainsi fin au processus de resserrement de la politique monétaire. Enfin, le dernier indice composite américain des directeurs d'achats (PMI) s'est amélioré pour atteindre 58, soulignant un fort taux de croissance économique aux États-Unis. En Europe, les signes d'affaiblissement et de ralentissement de l'économie ont persisté. L'industrie manufacturière s'est contractée, comme en témoigne la baisse de l'indice manufacturier de la zone euro, passant sous la barre des 50. La BCE, consciente de ce ralentissement, a débattu de la mise en œuvre d'instruments de liquidité tels que le refinancement à plus long terme (LTRO) pour soutenir la croissance économique. Les contraintes géopolitiques ont encore assombri le paysage européen. Le gouvernement Espagnol n'a pas réussi à sécuriser le budget. En Italie, les récentes élections régionales ont montré que le soutien à la coalition s'était affaibli. Enfin, les incertitudes sont encore présentes au sujet du Brexit à l'approche de la date limite du 29 mars pour quitter l'Union Européenne. En Chine, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre un ensemble de mesures monétaires et fiscales pour soutenir la croissance économique. Au Brésil, le président Bolsonaro souhaite une réforme des retraites ambitieuse visant à réduire la dette publique. En février, le MSCI Europe a clôturé en hausse de 4,15% en euros. Les secteurs de la Finance, de la Santé et de l'industrie ont été les meilleurs contributeurs, tandis que l'immobilier, les Services aux Collectivités et les Services de Communication ont contribué plus timidement. Dans ce contexte, le fonds a surperformé son indice de référence. L'Epargne Financières, les Equipements de Santé et la Sécurité ont affiché la meilleure performance ce mois-ci, tandis que les Produits de Soins, la Dépendance et la Pharmacie ont enregistré les moins bonnes performances. En termes de stocks, AstraZeneca, Royal DSM et Vivendi ont été les principaux contributeurs tandis que Sanofi, CVS Health Corp

et EssilorLuxottica ont contribué négativement. En termes de mouvements de portefeuille, nous pouvons souligner des positions nouvelles ou renforcées telles que GN Store Nord, Coloplast, Orpea financées par les ventes de Centene, CVS Health Corp et EssilorLuxottica.

Mars 2019

Les marchés actions européens clôturent le mois de mars en hausse d'environ 2%, consolidant encore la forte hausse des mois de janvier et février. Les incertitudes demeurent quant à l'issue des négociations commerciales sino-américaines (nouvelle échéance décalée à fin avril) et aux modalités du Brexit. Toutefois ces sujets n'ont pas été les catalyseurs négatifs redoutés par les marchés. En revanche, les discours et les actes des banques centrales continuent d'alimenter les craintes sur la croissance économique. La BCE a ainsi promis de ne pas relever les taux directeurs avant fin 2019, tout en revoyant à la baisse ses anticipations de croissance et d'inflation. La Fed a aussi surpris positivement les marchés, en annonçant la fin de la réduction de son bilan à partir d'octobre. La courbe des taux américains s'est ainsi inversée sur la partie 3 mois-10 ans, une configuration historiquement annonciatrice de récession. Les données macroéconomiques ont par ailleurs continué de se dégrader, notamment sur le plan industriel. En mars, le MSCI Europe a clôturé en hausse de 2.03%. D'un point de vue sectoriel, les secteurs défensifs du HPC (produits de soins et d'entretiens), de l'alimentation et de la santé ont porté le marché tandis que les secteurs de l'automobile, des banques et des media ont contribué négativement. Comme au dernier trimestre 2018, les plus grandes capitalisations boursières ont tirés l'indice tandis que les valeurs moyennes sont restées en retrait. En termes de secteur propre à la thématique Silver Age, le HPC (soins de la personne), la pharmacie et la sécurité ont affiché les meilleures performances du mois, tandis que l'automobile et les gérants de fortunes sous performant. Dans ce contexte, le fonds a surperformé son indice de référence. En termes d'entreprises, Merck, Unilever, et Lonza ont été les principaux contributeurs à la performance tandis que Carnival, Lufthansa et Air France contribue négativement. Enfin concernant les principaux mouvements, nous avons significativement diminué nos positions sur Essilor Luxottica sur fonds de problèmes de gouvernance qui s'enveniment, et Aegon qui pâti de l'aplatissement de la courbe des taux américaine. Inversement nous avons initié une position sur le laboratoire Genmab spécialisé dans l'oncologie.

Avril 2019

L'indice MSCI Europe (+3.77%) termine son 4ème mois consécutif de rebond et revient sur ses plus-hauts niveaux depuis son retournement au cours de l'été 2018 et les prémices de la guerre commerciale sino-américaine. Cette progression quasi linéaire s'est accompagnée d'une surperformance régulière des valeurs cycliques par rapport aux valeurs défensives, portée notamment par la perspective d'un accord commercial sino-américain imminent, le report du Brexit et des indicateurs macroéconomiques chinois et américains rassurants. Dans cet environnement, les semi-conducteurs (+15.7%), l'automobile (+9.96%) et les banques (+8%) surperforment le marché, tandis que la pharmacie (-3.03%), l'immobilier (-0.81%) et les télécommunications (-0.27%) restent en retrait. Néanmoins, malgré la régularité de ce mouvement, nous avons observé tout d'abord une accélération des titres « value » jusqu'au 17 avril, suivi d'un timide retour en grâce des titres de « croissance » au fur et à mesure des parutions des indicateurs macroéconomiques, plutôt décevant, de la zone euro. Dans ce contexte, le fonds sous performe son indice de référence. La thématique Silver Age compte pour 20% de la sous performance, tandis que la pharmacie, qui représente 29% de notre portefeuille, a fortement corrigée sur fonds de déclaration programmatique des candidats démocrates américains plutôt hostile au secteur. La contreperformance de la santé compte à elle seule pour 65% de la sous performance du mois. Les opérateurs semblent donc avoir déjà pris en compte la totalité des « bonnes nouvelles », alors que la visibilité reste encore fortement réduite. Les premières publications de résultats d'entreprises se sont avérées correctes, pour autant, le consensus continue de réviser à la baisse ses anticipations de croissances bénéficiaires. Nous maintenons nos positions sur les valeurs pharmaceutiques dont la correction nous semble excessive, en privilégiant Astra Zeneca, GlaxoSmithKline, Roche et Merck. Il nous semble de ce fait trop tôt pour revenir sur les valeurs plus cycliques à l'exception des Asset gatherer (Credit Suisse, Prudentia, Aegon, Finacobank).

Mai 2019

Les MSCI Europe a fortement corrigé sur le mois. L'absence de résolution des problèmes politiques se rappellent au bon souvenir des investisseurs. Concernant la guerre commerciale entre les USA et la Chine, l'espoir de conclusion rapide d'un accord semble s'évanouir d'autant plus vite que les droits de douane ont été de nouveau rehaussés et que Huawei se voit frapper d'interdiction d'importation de technologie américaine créant ainsi le troubles dans l'univers des valeurs technologiques qui avaient nourri, jusqu'à

présent, la hausse des marchés. En fin de mois c'est de nouveau l'arme des droits de douane qui est brandie par les Etats Unis contre le Mexique pour juguler l'immigration clandestine. En Europe, les résultats des élections européennes rebattent les positions des deux principaux partis et rendent d'autant plus difficile le choix d'un successeur à la présidence de la commission, alors que le premier ministre britannique démissionne, laissant ouverte sa succession au profit de « hard brexiteurs ». Pendant ce temps, les indicateurs se fragilisent dans toute la zone où les effets du ralentissement économique commencent à se faire sentir. Dans ce contexte difficile où les révisions de bénéfices sont revues à la baisse (l'anticipation des croissances bénéficiaires du MSCI Europe passe de +5.69% à +4.47%), les marchés restent globalement baissiers. Les valeurs ayant des caractéristiques « défensives/croissances » surperforment les valeurs « cycliques/values ». Sans surprise, les valeurs petites et moyennes, qui n'ont plus l'avantage comparatif de croissances bénéficiaires significativement supérieures à celle des grandes capitalisations boursières, corrigent davantage. Aucun secteur ne termine dans le vert et les arbitrages intersectoriels sont substantiels : les secteurs cycliques comme l'automobile (-11%), les gérants de fortunes (-7.96%) et les loisirs (-6.13%) sous performent, tandis que les secteurs défensifs comme la pharmacie (-1.2%), les soins personnels (-1.52%) résistent davantage. Durant la période sous revue nous avons donc renforcé notre dimension « croissance/qualité » au détriment des secteurs cycliques. Nous avons ainsi vendu une partie de nos positions sur les compagnies aériennes (Air France, Lufthansa), l'automobile (Fiat) pour nous réinvestir sur les équipementiers médicaux à plus forte marge comme Grifols ou Sonova.

Juin 2019

Avec une performance de 4.34% sur le mois, le MSCI Europe efface une bonne partie de la baisse du mois de mai (-4.94%). Dans un contexte de données économiques décevantes dans la plupart des pays et de tensions commerciales persistantes entre les États-Unis et la Chine, les marchés boursiers mondiaux ont été soutenus par les commentaires des banques centrales en faveur de politiques monétaires accommodantes afin d'éviter un ralentissement économique mondial. Aux États-Unis, l'espoir d'une signature rapide d'un accord commercial avec la Chine s'est évanoui tandis que les droits de douanes sur les importations mexicaines ont été évités grâce à un accord de dernière minute. Dans un contexte de statistiques décevantes sur l'inflation et les dépenses des entreprises, la Fed a confirmé sa volonté d'assouplir sa politique monétaire lors de sa réunion du FOMC de juin. En Europe, les données économiques restent faibles et tout espoir de rebond est directement lié à une issue favorable de la guerre commerciale sino-américaine. Pour ces raisons, la BCE est prête à reprendre sa politique de détente monétaire sous la forme de nouveaux achats d'obligations. Au Royaume-Uni, le scrutin du Parti conservateur devrait faire de Boris Johnson le prochain Premier ministre et pourrait ainsi ouvrir la voie à un « Brexit dur » dès l'automne 2019. En juin, le rebond de l'indice MSCI Europe a été largement tiré par la distribution spécialisée, les matières premières, la chimie ainsi que les biens d'équipement. A l'inverse, l'Immobilier, l'alimentation et les soins à la personne ont sous performé. Les valeurs ayant des caractéristiques « croissance » continue de surperforment les valeurs « value », alors que les valeurs défensives ont marqué le pas par rapport aux valeurs cycliques sur fonds d'annonces à la fin du G20. Durant la période sous revue nous avons diminué notre exposition aux titres ayant le mieux performé depuis le début de l'année comme Ferrari, Halma, et Abcam. Nous avons également coupé notre exposition sur le secteur du loisir (vente d'ICAG et de Carnival) pour nous repositionner sur des titres moins bien valoriser comme Accor, Legal and General ou Genmab. En conséquence l'exposition sectorielle se trouve modifiée, 3 secteurs représentant maintenant plus de 20% du fonds chacun : pharmacie (27.8%), équipementiers médicaux (23.50%) et gérant d'épargne financière (20.7%).

Juillet 2019

Après un mois de juin en fort rebond, les marchés actions européens terminent le mois de juillet en légère hausse (+0.30%), consolidant leur avance depuis le début de l'année (+16.6%). Le ralentissement économique continue, comme anticipé, avec une décélération un peu plus marquée en Europe, en ligne en Chine, et une meilleure résilience des indicateurs macroéconomiques américains. Les banques centrales ont également rassuré quant à leur capacité à intervenir en cas de ralentissement marqué de la croissance. Le 25 juillet, la BCE a confirmé sa politique monétaire accommodante en préparant le marché à une baisse des taux en septembre et à la reprise de sa politique d'assouplissement quantitatif. Malgré de bonnes statistiques économiques aux Etats Unis, la Fed a baissé ses taux de 25 points de base, faisant écho aux attentes du marché. Dans ce contexte de croissance économique en ralentissement, de révisions de bénéfices toujours négatives, les politiques de normalisation monétaire semblent définitivement enterrées.

En conséquence les valeurs de croissance ont poursuivi leur surperformance par rapport aux valeurs value, tandis que les taux européens et les spreads de crédit ont à nouveau baissé. Enfin, les publications de résultats des entreprises n'ont pas été le catalyseur négatif tant redouté, beaucoup de mauvaises nouvelles étant déjà souvent anticipées notamment pour les sociétés cycliques. En juillet, le rebond de l'indice MSCI Europe a été largement tiré par les semi-conducteurs, l'hôtellerie/loisir et l'alimentation, tandis que les secteurs de l'informatique, des banques et des matériaux ont marqué le pas. Durant la période sous revue, le fonds a bénéficié de son exposition à la pharmacie (Astra Zeneca), aux équipementiers de santé (Grifols) et aux services à la dépendance (Rentokil), tandis que le secteur de la gestion d'épargne financière (Prudential) et de l'automobile (Fiat) ont souffert. Nous avons pris nos bénéfices sur une partie de nos positions suisse bien valorisées dont Roche, Sonova et Swiss Life pour nous repositionner sur le secteur de l'assurance aujourd'hui délaissé (NN group, Legal and general). Les marchés actions, toutes capitalisations boursières confondues ne tiennent que sur des fondations fragiles. Les valorisations boursières montent plus rapidement que les croissances de bénéfices alors que les situations macroéconomiques se dégradent, ce qui renforce une dépendance malsaine aux politiques monétaires accommodantes, d'autant que les marchés semblent particulièrement complaisants sur les problématiques de tensions commerciales et de Brexit. L'écart de valorisation entre les valeurs dites « value » et « croissance » atteint des niveaux historiquement élevés, tant la surperformance des valeurs de croissance est devenue structurelle sur les 10 dernières années. Pour autant cet écart devrait perdurer sous l'effet de la dégradation du consensus macro sur la croissance de la zone euro, l'absence de révision positive des bénéfices et l'abandon des politiques de normalisations monétaires. Le marché reste malgré tout « rationnel » dans sa recherche de croissance et de qualité, tandis que la tentation des titres « value » se heurte au mur des réalités sectorielles (auto, matières premières, banques).

Août 2019

La consolidation des actions s'est poursuivie au mois d'août. La thématique « guerre commerciale », et son corolaire, la crainte d'un ralentissement global, a laissé une empreinte profonde sur le marché. Le tweet de Donald Trump du 1er août annonçant l'application à compter du 1er septembre d'un relèvement de 10% des droits de douane sur une enveloppe de 300Md\$ d'exportations chinoises a donné le ton. Le lendemain, le Japon rayait la Corée de la liste de ses « partenaires de confiance » en raison de la pression mise par le gouvernement coréen sur les « réparations de guerre ». La situation s'est retournée le 13 août, lorsque Donald Trump a reporté au mois de décembre la hausse des droits prévue en septembre pour les produits de rentrée scolaire. Puis lors du G7 le Président américain s'est montré plus optimiste sur la poursuite des négociations, le ministre chinois du commerce repoussant l'idée de répondre à l'escalade au profit de la recherche d'un compromis. Simultanément les banques centrales ont maintenu leur biais accommodant. A Jackson Hole, Jay Powell a confirmé vouloir poursuivre à brève échéance sa politique de gestion « préventive » des risques après la première baisse de taux fin juillet, et ce, en dépit d'une consommation des ménages bien orientée et un chômage sur des points bas historiques. En Europe, face à la dégradation des perspectives d'activité et la faiblesse des pressions inflationnistes Mario Draghi et Christine Lagarde ont fait passer le même message « accommodant » en promettant de surprendre le marché. Dans ce contexte, les taux sont allés chercher de nouveaux plus bas à marche forcée. Enfin, parallèlement certains gouvernements ont évoqué des politiques budgétaires de soutien. En août, la baisse de l'indice MSCI Europe s'explique par la technologie, l'énergie et les banques ont qui ont marqué le pas, alors que les secteurs défensifs comme la pharmacie, les produits d'entretiens ou les services aux collectivités ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Durant la période sous revue, le fonds a bénéficié de son exposition aux secteurs de la dépendance (Rentokil, Icade), des produits d'entretien et de beauté (L'Oréal, Reckitt) et de la Pharmacie (AstraZeneca, Merck), tandis que le secteur de la gestion d'épargne financière (Crédit Suisse, Aegon) et des loisirs sous performant. Durant le mois nous avons continué de limiter notre exposition aux facteurs momentum en limitant notre exposition sur les équipementiers santé et dans une moindre mesure sur la pharmacie. Nous avons soutenu le mois dernier que les marchés actions, toutes capitalisations boursières confondues ne tenaient que sur des fondations fragiles. Notre raisonnement reposait sur 3 points : la poursuite de l'érosion des croissances bénéficiaires, une trop grande complaisance sur les événements géopolitiques (guerre commerciale, Brexit) et une dépendance croissante aux Banques Centrales. Rien n'a changé sur les 2 premiers points, et les banques centrales ne pourront à elles seules régénérer une dynamique haussière sur le marché. En effet tout ce qui semble « gagné » sur les baisses de taux semble répercuter sur la prime de risque, comme si les intervenants doutaient du maintien des taux au niveau actuel et exigeaient une prime de risque à même d'absorber un retour brutal à un niveau compatible avec la croissance présente. Le fonds continue de privilégier les secteurs de croissance « défensive »

OPCVM CPR SILVER AGE

comme la pharmacie les équipementiers de santé qui représentent aujourd'hui 50% du fonds, aux détriments des secteurs plus « value » comme l'automobile et les financières dont les business modèles restent durablement bouleversés par les évolutions règlementaires et/ou un environnement de taux bas. Concernant le Brexit, le fonds est volontairement positionné sur un scénario de Hard Brexit en privilégiant des positions sur des entreprises exportatrices bénéficiant de la faiblesse de la Livre, tout en couvrant une partie des positions en GBP. Enfin concernant la guerre commerciale Chine/USA, le fonds reste relativement peu exposé à cette problématique, le poids de l'automobile restant extrêmement faible dans le fonds tandis que les secteurs de la technologie, du luxe et de l'industrie sont absents de l'univers Silver Age.

Septembre 2019

Le MSCI Europe se redresse de 3.76% sur le mois de septembre malgré les incertitudes qui dominent les marchés. La perspective d'une prolongation des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine fait craindre un ralentissement de la croissance mondiale. Les manifestations à Hong Kong, le Brexit ou encore les tensions politiques aux Etats-Unis, après le lancement d'une enquête parlementaire pour la destitution de D. Trump, ont été sur le devant de la scène. En Europe, le Brexit est au centre des attentions après que la Cour Suprême a jugé illégale la suspension du Parlement. Sur le plan économique, les PMI décevants (notamment en Allemagne à 49.1 en septembre contre 51.7 en août) ont montré une contraction plus marquée que prévu de l'activité manufacturière dans la zone euro. Compte tenu de la faiblesse des données économiques et de l'inflation très inférieure à l'objectif de 2%, la BCE a réduit son taux de rémunération des dépôts à -0,5% avec un système à deux paliers pour les liquidités excédentaires, conjointement à un plan d'achats d'actifs de 20 milliards EUR par mois à partir de novembre. Les secteurs cycliques surperforment l'indice MSCI Europe et plus encore les secteurs défensifs, profitant de l'apaisement des tensions entre les Etats-Unis et la Chine. Le secteur des semis conducteurs (+10.42%) affiche la meilleure performance sur le mois suivi par les secteurs bancaire (+9.46%) suite à la hausse des rendements obligataires et malgré le discours accommodant de la BCE, et enfin le secteur pétrolier qui bénéficie de la hausse des prix du pétrole après l'attaque de drone sur deux usines en Arabie Saoudite. Les secteurs des soins (-1.01%) et de l'alimentation (-0.99%) ferme la marche. Dans ce contexte, la performance du fonds sur le mois marque le pas par rapport à celle du marché, les principaux secteurs concernés par le rebond étant absent de notre univers d'investissement thématique. Cette sous performance s'explique pour un tiers par l'univers d'investissement thématique Silver Age, pour un tiers par la sous performance du secteur pharma et pour un tiers par les difficultés du secteur des loisirs. Selon nous, les marchés actions, toutes capitalisations boursières confondues, ne tiennent que sur des fondations fragiles. Les valorisations boursières montent plus rapidement que les croissances de bénéfices, alors que les situations macroéconomiques se dégradent, ce qui renforce une dépendance forte aux politiques monétaires accommodantes, d'autant que les marchés semblent particulièrement complaisants sur les problématiques de tensions commerciales et de Brexit. L'écart de valorisation entre les valeurs dites « value » et « croissance » a atteint des niveaux historiquement élevés, tant la surperformance des valeurs de croissance est devenue structurelle sur les 10 dernières années. Pour autant, les facteurs explicatifs qui rendrait la rotation « croissance/value » pérenne ne sont pas réunis à long terme : - Redressement de la conjoncture économique, - Hausse des taux longs, - Hausse des anticipations de résultats. Si la value ne nous semble pas encore pouvoir apporter de la valeur dans cet environnement, la rotation tactique peut cependant perdurer quelques semaines sur fonds d'apaisement de la guerre commerciale sino américaine ou d'avis contradictoire des membres des boards de banques centrales. Dans ce contexte nous avons diminué « tactiquement » la duration du portefeuille en : - Vendant 4% de pharmacie qui passe de 29% à 25% et 1% d'équipementiers santé qui passe de 20% à 19%. - En achetant 5% de gérant d'actif essentiellement assureurs qui passent de 18% à 22% du portefeuille.

Octobre 2019

Le MSCI Europe continue sa progression au mois d'octobre avec une performance de +0.86%, après une hausse de +3.76% en septembre. En Europe, les incertitudes autour du Brexit persistent : le Parlement britannique a voté en faveur de l'accord de Boris Johnson concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne tout en rejetant le calendrier accéléré de l'analyse de ce même accord. Les députés ont également voté pour l'organisation d'élections législatives anticipées le 12 décembre. De son côté, la BCE a confirmé l'ensemble des mesures adoptées en septembre dont la relance du « Quantitative easing » à compter du 1 novembre et à raison de 20Mds€ par mois, sans horizon de temps. La publication des PMI (notamment pour l'Allemagne 48.6 en octobre), du PIB chinois à 6% vs 6.2% au troisième trimestre 2018, les avertissements sur les résultats des entreprises et l'entrée en vigueur des tarifs douaniers

américains supplémentaires sur 7.5Mds€ de produits européens ont pesé négativement sur les marchés européens. Inversement, les gestes d'apaisement entre les Etats-Unis et la Chine et les déclarations encourageantes de Donald Trump sur la signature d'un potentiel à signer au mois de novembre ont compensé ces effets. La saison des publications de résultats trimestriels bat son plein avec des réactions mitigées : en moyenne plutôt positives pour le secteur auto (+7.12% sur le mois) qui affiche la meilleure performance sur le mois, suivi de l'immobilier et des semi-conducteurs et négatives pour le secteur alimentation (-5.01% sur le mois) qui affiche la pire performance de l'indice, avec l'énergie et les médias. Dans ce contexte, le fonds surperforme le MSCI Europe. CPR Silver Age a ainsi profité de son exposition sur les gérants d'épargne financière, qui ont bénéficié de la remontée de taux sur le mois d'octobre ainsi que sur le secteur pharmaceutique dont les publications ont surpris positivement le marché. Inversement le fonds a pâti de son exposition aux équipementiers médicaux. Nous avons écrit précédemment que les facteurs explicatifs qui rendraient la rotation « croissance/value » pérenne n'étaient pas réunis à long terme, tout en précisant que la rotation tactique pouvait cependant perdurer quelques semaines sur fonds d'apaisement de la guerre commerciale sino américaine ou d'avis contradictoire des membres des boards de banques centrales. Or : - Le soutien des banques centrales reste toujours aussi fort, - Les taux entame une (très) lente remontée, - Les anticipations de résultats semblent se stabiliser sur un point bas, sur fonds d'apaisement des tensions géostratégiques. Dans ce contexte nous avons continué de diminuer « tactiquement » la sensibilité du portefeuille au facteur momentum, tout en recherchant d'avantage de cyclicité dans notre allocation sectorielle. Le poids du secteur pharmaceutique reste toujours élevé, à 25% du portefeuille, mais il est confirmé par les bonnes publications de résultats. Nous avons toutefois procédé à des arbitrages pour faire plus de place à des situations de restructuration comme Roche et Sanofi. Le poids des gestionnaires d'actif est toujours le second poids représentant 22% du portefeuille. Tandis que nous continuons à prendre des profits sur les équipementiers de santé, - Pour nous réinvestir sur des secteurs plus cycliques comme l'automobile, qui nous permettrait de bénéficier de la sortie de crise Chine/USA et Europe/USA. Enfin dans le cadre du Brexit, nous avons coupé notre sous exposition sur le GBP. A situation politique inchangée, nous penchons donc vers la persistance du retour des valeurs cycliques/values d'ici à la fin de l'année.

Novembre 2019

Les indices actions globaux sont restés sur leur trajectoire haussière en novembre pour finir sur les plus hauts historiques atteints début 2018. Le MSCI Europe s'est adjugé 2,7%, portant à 23,5% sa performance depuis le début de l'année alors que simultanément, les indices de volatilité ont continué de se replier pour se rapprocher de leurs plus bas annuel. Les commentaires positifs entourant l'avancée des négociations de la phase 1 de l'accord commercial entre Washington et Pékin ont été le principal moteur de la hausse. Des signaux moins négatifs en provenance de l'industrie chinoise, de même que la bonne tenue de l'emploi américain et le maintien de la croissance allemande en territoire positif au troisième trimestre ont également favorisé la bonne tenue des marchés. Parallèlement, les taux ont continué de reprendre de la hauteur, même si cette hausse a marqué le pas en milieu de mois. Dans ce contexte plus favorable aux valeurs cycliques, les secteurs des semi-conducteurs, des softwares et de la logistique ont tiré leur épingle du jeu, tandis que les secteurs plus défensifs des services aux collectivités, de l'alimentation et des télécoms sont restés en retrait. Finalement les résultats du troisième trimestre ont été moins mauvais que prévue, notamment sur les valeurs de santé européennes qui ont bénéficié, face à leur concurrent américains, de la hausse du dollar contre euro et franc suisse. Nous n'avons pas modifié significativement le poids des secteurs dans le fonds, à l'exception d'une baisse de l'exposition aux secteurs des Loisirs et des Soins de la personne, au bénéfice du secteur Dépendance. Nos trois principaux secteurs restent : la pharmacie (24%), la gestion d'épargne (24%) et les équipementiers de santé (20%). En revanche, au sein de chacun de ces secteurs nous avons augmenté le poids des valeurs les plus cycliques au détriment des valeurs de plus grande qualité. Durant le mois sous revue, CPR Silver Age surperforme le MSCI Europe. Le fonds a ainsi profité de son exposition sur les équipementiers santé, au premier rang desquels Siemens Healthineers dont les résultats publiés ont été supérieurs aux attentes. A l'inverse, le fonds a pâti de son exposition sur les titres plus défensifs comme Compass ou Edenred. Concernant les styles, nous continuons de surveiller nos trois critères : soutien des banques centrale, remontée des taux, anticipation de croissance des résultats afin de gérer au mieux nos expositions. Du point de vue des performances absolues, les marchés actions en 2019 ont été bien au-delà de nos attentes, soutenues non seulement par les banques centrales, mais aussi par l'espoir d'un accord commercial sino américain. Or eu égard aux valorisations actuelles, cet accord est maintenant devenu vital pour appréhender 2020 sereinement.

Décembre 2019

Les marchés actions européens ont été principalement portés par une baisse des tensions politiques matérialisée par l'accord commerciale de phase 1 entre les USA et la Chine, l'annulation de la hausse des droits de douane du 15 décembre et une victoire nette du premier ministre britannique, permettant le vote de l'accord de retrait de l'Union Européenne. Dans ce contexte les secteurs de la distribution en ligne, des semis conducteurs et des medias ont surperformé le marché tandis que les télécoms, les produits de soins et d'entretien ainsi que l'automobile sont restés en retrait. Durant le mois sous revue, le fonds sous-performe le MSCI Europe. Si la stratégie Silver Age compte pour 1/3 de la sous performance, le fonds a pâti de ses positions sur la santé comme Ipsen, Genmab et Siemens Healthineers. A l'inverse il a profité de ses positions sur les secteurs les plus cycliques de la stratégie comme les gérants d'épargne (Legal and General) ou les loisirs (ICAG). Nous n'avons pas modifié significativement le poids des secteurs dans le fonds. Nous avons toutefois continué d'alléger le secteur des produits de soins (l'Oréal, Unilever) pour nous renforcer sur l'automobile (BMW) et reprendre des positions sur les compagnies aériennes (ICAG). Nos trois principaux secteurs restent : la gestion d'épargne (24.4%), la pharmacie (23.3%) et les équipementiers de santé (20.7%). En revanche, au sein de chacun de ces secteurs nous avons augmenté le poids des valeurs les plus cycliques au détriment des valeurs de plus grande qualité. Concernant les styles, nous continuons de surveiller nos trois critères : soutien des banques centrale, remontée des taux, anticipation de croissance des résultats afin de gérer au mieux nos expositions. Les performances de 2019 ont anticipé une partie de la reprise due à la résolution des risques géopolitiques. Or le risque politique des élections américaines ne nous semble pas suffisamment intégré par le marché avec un impact fort sur le secteur de la santé, tandis que le calendrier d'un accord Europe/UK ne nous semble peu réaliste. Nous donc restons prudents sur la pérennité de la rotation « value ». La reprise économique ayant déjà été partiellement anticipée, les publications de résultats de février seront cruciales.

Sur la période sous revue la performance de chacune des parts du portefeuille CPR SILVER AGE s'établit à :

- Part E en devise EUR : 22,82%,
- Part PM en devise EUR : 0,01%,
- Part I en devise EUR : 24,36%,
- Part T en devise EUR : 25,21%,
- Part R en devise EUR : 24,23%.
- Part P en devise EUR : 23,43%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM CPR SILVER AGE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|---------------------|---------------------------------------|----------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| CPR CASH P SICAV | 379 798 631,95 | 398 654 070,23 |
| CPR CASH I SI | 346 877 424,52 | 425 240 078,24 |
| ESSILORLUXOTTICA | 47 744 144,05 | 50 057 848,21 |
| COLOPLAST B | 25 713 785,37 | 61 616 937,51 |
| SANOFI | 34 463 650,65 | 51 398 807,83 |
| ORPEA | 46 523 396,24 | 34 426 744,27 |
| PRUDENTIAL PLC | 54 013 640,99 | 23 989 883,71 |
| GLAXOSMITHKLINE PLC | 4 951 048,50 | 66 830 384,37 |
| MERCK KGA | 34 047 671,42 | 37 037 537,24 |
| ROCHE HOLDING AG | 33 345 655,02 | 32 787 002,39 |

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : **41 560 400,46**
 - Prêts de titres : **41 560 400,46**
 - Emprunt de titres :
 - Prises en pensions :
 - Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **437 575 593,42**
 - Change à terme : **437 575 593,42**
 - Future :
 - Options :
 - Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--|--|
| NATIXIS BNP PARIBAS SECURITIES GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD | HSBC FRANCE EX CCF CREDIT SUISSE INTERNATIONAL CACIB LONDON DEUTSCHE BANK FRANCFORT BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 NATIXIS UBS EUROPE SE CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED |

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Techniques de gestion efficace | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | 22 295 070,15 |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces (**) | 22 897 360,41 |
| Total | 45 192 430,56 |
| Instrument financiers dérivés | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces | 1 880 000,00 |
| Total | 1 880 000,00 |

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (***) | 541 952,47 |
| . Autres revenus | 0,00 |
| Total des revenus | 541 952,47 |
| . Frais opérationnels directs (****) | 308 482,22 |
| . Frais opérationnels indirects | |
| . Autres frais | |
| Total des frais | 308 482,22 |

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

(****) dont 267 815,46 euros rétrocédés à Amundi Intermédiation et/ou le Gestionnaire financier

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

| | Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

a) Titres et matières premières prêtés

| | | | | | |
|-------------------|---------------|--|--|--|--|
| Montant | 41 560 400,46 | | | | |
| % de l'actif net* | 2,03% | | | | |

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

| | | | | | |
|------------------|---------------|--|--|--|--|
| Montant | 41 560 400,46 | | | | |
| % de l'actif net | 2,02% | | | | |

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

| | | | | | |
|----------------------------|---------------|--|--|--|--|
| GECINA FRANCE | 15 357 988,80 | | | | |
| WORLDLINE SA FRANCE | 3 473 250,00 | | | | |
| KION GROUP AG ALLEMAGNE | 1 415 880,00 | | | | |
| SPIE SA FRANCE | 980 640,00 | | | | |
| RUBIS FRANCE | 930 750,00 | | | | |
| BIOMERIEUX FRANCE | 136 561,35 | | | | |

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

| | | | | | |
|---|---------------|--|--|--|--|
| NATIXIS FRANCE | 20 109 659,61 | | | | |
| BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE | 13 845 202,67 | | | | |
| GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD ROYAUME UNI | 7 605 538,18 | | | | |

OPCVM CPR SILVER AGE

| | Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

| Type | | | | | |
|-------------------------------|---------------|--|--|--|--|
| - Actions | 22 295 070,15 | | | | |
| - Obligations | | | | | |
| - OPC | | | | | |
| - TCN | | | | | |
| - Cash | 22 897 360,41 | | | | |
| Rating | | | | | |
| Monnaie de la garantie | | | | | |
| - EURO | 45 192 430,56 | | | | |

f) Règlement et compensation des contrats

| | | | | | |
|-----------------------|---|--|--|---|--|
| Triparties | | | | X | |
| Contrepartie centrale | | | | | |
| Bilatéraux | X | | | X | |

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

| | | | | | |
|--------------------|---------------|--|--|--|--|
| Moins d'1 jour | | | | | |
| 1 jour à 1 semaine | | | | | |
| 1 semaine à 1 mois | | | | | |
| 1 à 3 mois | | | | | |
| 3 mois à 1 an | | | | | |
| Plus d'1 an | | | | | |
| Ouvertes | 22 295 070,15 | | | | |

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

| | | | | | |
|--------------------|---------------|--|--|--|--|
| Moins d'1 jour | | | | | |
| 1 jour à 1 semaine | | | | | |
| 1 semaine à 1 mois | | | | | |
| 1 à 3 mois | | | | | |
| 3 mois à 1 an | | | | | |
| Plus d'1 an | | | | | |
| Ouvertes | 41 560 400,46 | | | | |

OPCVM CPR SILVER AGE

| | Prêts de titres | Emprunts de titres | Mise en pension | Prise en pension | TRS |
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|
|--|-----------------|--------------------|-----------------|------------------|-----|

i) Données sur la réutilisation des garanties

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Montant maximal (%) | | | | | |
| Montant utilisé (%) | | | | | |
| Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros | | | | | |

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

| | | | | | |
|-------------|---------------|--|--|--|--|
| Caceis Bank | | | | | |
| Titres | 22 295 070,15 | | | | |
| Cash | 22 897 360,41 | | | | |

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

| | | | | | |
|--------|--|--|--|--|--|
| Titres | | | | | |
| Cash | | | | | |

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

| | | | | | |
|----------------|------------|--|--|--|--|
| Revenus | | | | | |
| - OPC | 541 952,47 | | | | |
| - Gestionnaire | | | | | |
| - Tiers | | | | | |
| Coûts | | | | | |
| - OPC | 308 482,22 | | | | |
| - Gestionnaire | | | | | |
| - Tiers | | | | | |

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

OPCVM CPR SILVER AGE

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice

Changements intervenus au cours de la période :

Depuis le **1^{er} janvier 2019**, le prospectus de votre fonds intègre les évolutions réglementaires et les recommandations AMF suivantes :

→ **Règlement (UE) 2016/2011 du 8 juin 2016 :**

Précision sur l'état d'inscription de l'administrateur de l'indice de référence sur le registre de l'ESMA.

→ **Instruction AMF 2011-19 :**

Conformément à l'instruction 2011-19 telle qu'en vigueur le 26 avril 2018, la possibilité de fermer les souscriptions partiellement ou totalement sera ajoutée au règlement du fonds. Par ailleurs, désormais la rubrique du prospectus relative aux modalités de souscriptions et de rachat du fonds comportera un tableau descriptif de l'exécution des ordres.

Depuis le **1^{er} août 2019**, votre fonds a la possibilité de traiter des Total Return Swap (TRS) et Contract For Difference (CFD), dans le but de couvrir le portefeuille ou de l'exposer de manière synthétique à un actif .

A titre indicatif, les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) représentent environ 25% de l'actif net, avec un maximum de 30% de l'actif net.

Le fonds peut également, dans le but de couvrir le portefeuille ou de l'exposer de manière synthétique à un actif, conclure des contrats d'échange de deux combinaisons de types de flux suivants :

- taux fixe
- taux variable (indexés sur l'Eonia, l'Euribor, ou toute autre référence de marché)
- performance liée à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement
- optionnel lié à une ou plusieurs devises, actions, indices boursiers ou titres cotés, OPC ou fonds d'investissement
- dividendes (nets ou bruts)

Les actifs détenus par le FCP sur lesquels portent les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) sont conservés auprès du dépositaire.

Depuis le **15 octobre 2019**, le prospectus de votre fonds intègre les évolutions réglementaires suivantes :

→ **Règlementation américaine FATCA :**

Les dispositions de la documentation juridique des OPC relatives aux considérations sur la fiscalité américaine FATCA sont mises à jour afin d'en préciser les modalités de mise en œuvre : rappel de l'adhésion à l'accord intergouvernemental modèle 1 IGA, obligations déclaratives associées à la charge du porteur, rappel des conséquences applicables en cas d'investisseur récalcitrants.

→ **Directive 2014/107/UE du conseil du 9 décembre 2014 (« Directive DAC 2 ») :**

Les OPC sont soumis aux règles prévues par la Directive DAC2 en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal, telles que transposées en droit français par la loi n°2017-1775 du 28 décembre 2017 ainsi qu'aux conventions conclues par la France permettant un échange automatique d'informations à des fins fiscales.

Ces règles, fondées sur la Norme Commune de Déclaration de l'OCDE, imposent aux OPC de collecter certaines informations concernant la résidence fiscale de ses porteurs de parts.

En conséquence, l'OPC ou la société de gestion doit fournir aux autorités fiscales locales certaines informations sur les porteurs non-résidents en France. Ces informations sont ensuite communiquées aux autorités fiscales compétentes.

OPCVM CPR SILVER AGE

Une nouvelle disposition relative à « l'échange automatique d'informations (réglementation CRS) » est insérée dans la documentation juridique des OPC.

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information,

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 21,18%.

Informations réglementaires

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR Asset Management produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de près de 6 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

CPR Asset Management applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. CPR Asset Management exclut ainsi de toutes ses gestions actives* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :

- mines antipersonnel,
- bombes à sous-munitions,
- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR Asset Management.

CPR Asset Management a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2018, deux secteurs sont concernés :

- charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
- tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR Asset Management sont disponibles sur son site Internet : www.cpr-am.com.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence*

Eligibilité PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR Asset Management (« CPR AM ») est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 8 février 2019, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2018 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2019.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2019, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (soit 112 collaborateurs au 31 décembre 2019) s'est élevé à 13 877 266 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 9 441 560 euros, soit 68% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 4 435 706 euros, 32% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2019, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 collaborateurs au 31 décembre 2019) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (6 collaborateurs au 31 décembre 2019), le montant total des rémunérations (fixes et bonus variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation/développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute ; développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992)

Dans le cadre de l'Article 173 de la loi n°2015-992, CPR Asset Management a développé pour ses clients et ses propres fonds une méthodologie d'allocation d'actifs et de reporting pour appréhender le risque de transition énergétique des portefeuilles d'investissement. Ainsi, nous calculons l'empreinte carbone des portefeuilles et avons développé une notation TEE (transition énergétique et écologique) pour les émetteurs afin d'appréhender leur exposition aux risques de transition ainsi que leur gestion de ces risques. Nous complétons l'analyse du risque de transition énergétique par une recherche sur le risque d'alignement 2°C des entreprises que nous menons conjointement avec le groupe Crédit Agricole SA (CASA) dont le modèle reconnu - P9XCA - permet de distribuer les émissions carbone par secteurs et géographies. Les risques physiques relatifs au climat font également partie des recherches entreprises avec CASA afin d'élaborer un modèle dédié à la gestion d'actifs.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, CPR Asset Management met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 173 », disponible sur www.cpr-am.com. (Rubrique Documentation légale).

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

**FCP
CPR SILVER AGE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux porteurs de parts du FCP CPR SILVER AGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) CPR SILVER AGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne

comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**FCP
CPR SILVER AGE**

*Exercice clos le 31
décembre 2019*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Courbevoie, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique*

Le commissaire aux comptes

Mazars :

2020.02.27

15:41:36

'00'01+

Pierre Masiéri



Comptes annuels

Bilan Actif en EUR

Bilan Actif au 31/12/2019

Portefeuille : 340082 CPR SILVER AGE

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | | |
| DÉPÔTS | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 2 081 556 010,20 | 1 834 730 369,69 |
| Actions et valeurs assimilées | 2 031 832 984,57 | 1 514 739 503,29 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 2 031 832 984,57 | 1 514 739 503,29 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances | | |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Titres de créances négociables | | |
| Autres titres de créances | | |
| Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | | |
| Organismes de placement collectif | 8 139 903,73 | 105 404 034,34 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 8 139 903,73 | 105 404 034,34 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | | |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | | |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | | |
| Autres organismes non européens | | |
| Opérations temporaires sur titres | 41 583 121,90 | 214 557 642,06 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres prêtés | 41 583 121,90 | 214 557 642,06 |
| Titres empruntés | | |
| Titres donnés en pension | | |
| Autres opérations temporaires | | |
| Instruments financiers à terme | | 29 190,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | 29 190,00 |
| Autres opérations | | |
| Autres instruments financiers | | |
| CRÉANCES | 439 309 451,37 | 667 242 657,61 |
| Opérations de change à terme de devises | 437 575 593,42 | 651 809 316,37 |
| Autres | 1 733 857,95 | 15 433 341,24 |
| COMPTES FINANCIERS | 24 124 416,21 | 224 370 467,87 |
| Liquidités | 24 124 416,21 | 224 370 467,87 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 2 544 989 877,78 | 2 726 343 495,17 |

Bilan Passif en EUR

Bilan Passif au 31/12/2019

Portefeuille : 340082 CPR SILVER AGE

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 1 925 981 152,84 | 1 873 887 280,11 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | | 5 571 083,67 |
| Report à nouveau (a) | 275,41 | 341,41 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 108 297 357,12 | -58 204 589,20 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | 26 083 007,66 | 21 367 474,62 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 2 060 361 793,03 | 1 842 621 590,61 |
| Montant représentatif de l'actif net | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 22 295 070,15 | 3 638 916,47 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres | 22 295 070,15 | 3 609 726,47 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | | |
| Dettes représentatives de titres empruntés | | -45,88 |
| Autres opérations temporaires | 22 295 070,15 | 3 609 772,35 |
| Instruments financiers à terme | | 29 190,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | | 29 190,00 |
| Autres opérations | | |
| DETTES | 462 333 012,95 | 880 081 616,65 |
| Opérations de change à terme de devises | 435 094 300,71 | 652 630 559,77 |
| Autres | 27 238 712,24 | 227 451 056,88 |
| COMPTES FINANCIERS | 1,65 | 1 371,44 |
| Concours bancaires courants | 1,65 | 1 371,44 |
| Emprunts | | |
| TOTAL DU PASSIF | 2 544 989 877,78 | 2 726 343 495,17 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan en EUR

Hors-bilan au 31/12/2019

Portefeuille : 340082 CPR SILVER AGE

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|------------|---------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| EUR XEUR FESX D 0319 | | 28 937 020,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

Compte de Résultat en EUR

Compte de résultat au 31/12/2019

Portefeuille : 340082 CPR SILVER AGE

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 243 389,97 | 113 407,61 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 48 663 222,17 | 39 995 522,02 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | | |
| Produits sur titres de créances | | |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 545 605,80 | 379 991,54 |
| Produits sur instruments financiers à terme | | |
| Autres produits financiers | | |
| TOTAL (1) | 49 452 217,94 | 40 488 921,17 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 229 329,73 | 105 994,12 |
| Charges sur instruments financiers à terme | | |
| Charges sur dettes financières | 91 477,75 | 46 449,38 |
| Autres charges financières | | |
| TOTAL (2) | 320 807,48 | 152 443,50 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 49 131 410,46 | 40 336 477,67 |
| Autres produits (3) | | |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 20 750 151,04 | 19 967 734,20 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 28 381 259,42 | 20 368 743,47 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -2 298 251,76 | 998 731,15 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | | |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 26 083 007,66 | 21 367 474,62 |

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Toutefois, les valeurs négociées en bourse, dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

TCN swapés sont valorisés selon la courbe OIS (Overnight Indexed Swaps).

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les garanties reçues ou données sous forme d'espèces dans le cadre des opérations temporaires sur titres (prêts/emprunts de titres, pensions livrées) sont inscrites à l'actif dans la rubrique « Liquidités ».

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les CDS :

Les dérivés de crédit sont calculés à partir de modèles standards de marché, utilisant les données de marchés (les spreads, les courbes de taux, taux de recouvrement) disponibles chez différents providers, notamment Markit et Reuters.

La contre valorisation est assurée par la société de Gestion qui procède au rapprochement prix Front/Prix valorisateur.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

0,75% TTC pour la part I

1,50% TTC pour la part P

2,20% TTC pour la part E

0,15% TTC pour la part T

0,50% TTC pour la part T0

0,85% TTC pour la part R

0,45% TTC pour les parts ZC et ZD

Commissions de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice :
 - Pour les parts P, I, E, Z-C, Z-D et R : l'indice MSCI Europe converti en euro (DNR) +1%.
 - Pour la part T0 : l'indice MSCI Europe converti en euro (DNR).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre ces 2 actifs, dans la limite de 2% maximum de l'actif net. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Sommes Distribuables | Parts E et ZC | Parts I, P, R et T0 | Parts T et ZD |
|--|----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Affectation du Résultat net | Capitalisation | Capitalisation et/ou distribution | Distribution |
| Affectations des plus ou moins-values nettes réalisées | Capitalisation | Capitalisation et/ou distribution | Capitalisation et/ou distribution |

Evolution de l'Actif Net en EUR

Evolution de l'actif net au 31/12/2019

Portefeuille : 340082 CPR SILVER AGE

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 1 842 621 590,61 | 1 796 054 642,39 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 208 441 163,30 | 532 597 103,86 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -406 257 957,16 | -247 520 520,56 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 190 648 900,37 | 75 035 240,02 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -83 410 894,23 | -110 737 504,44 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 31 822 346,56 | 27 449 327,25 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -24 660 078,93 | -35 036 252,64 |
| Frais de transactions | -6 528 060,04 | -6 066 686,82 |
| Différences de change | 32 328 321,93 | 13 196 118,65 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 255 695 720,71 | -206 885 177,46 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 290 056 143,05 | 34 360 422,34 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -34 360 422,34 | -241 245 599,80 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 29 190,00 | -29 190,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | | -29 190,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 29 190,00 | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | | -8 071 779,74 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -8 749 709,51 | -7 732 473,37 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 28 381 259,42 | 20 368 743,47 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | | |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | | |
| Autres éléments | | |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 2 060 361 793,03 | 1 842 621 590,61 |

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|--|---------|---|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | | |
| PASSIF | | |
| OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | | |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|---|---------------|---|----------------|---|---------------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 24 124 416,21 | 1,17 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | 1,65 | |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|---------------|------|-----------------|---|-------------|---|-------------|---|---------|---|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 24 124 416,21 | 1,17 | | | | | | | | |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | | | |
| Comptes financiers | 1,65 | | | | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | | | |

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (Hors euro)

| | Devise 1 GBP | % | Devise 2 CHF | % | Devise 3 SEK | % | Devise N AUTRE(S) | % |
|--|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|------|----------------------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 374 215 693,22 | 18,16 | 293 624 771,23 | 14,25 | 24 563 868,67 | 1,19 | 92 693 678,54 | 4,50 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | | |
| OPC | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | 27 722 845,08 | 1,35 | | | 13 845 537,21 | 0,67 |
| Créances | 230 353 697,93 | 11,18 | 14 646 881,92 | 0,71 | 59 327 186,10 | 2,88 | 33 089 683,92 | 1,61 |
| Comptes financiers | 11 366,72 | | 10 015,71 | | | | 1 561,48 | |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | | |
| Dettes | 22 681 491,29 | 1,10 | 17 339 983,97 | 0,84 | 7,88 | | 60 821 498,07 | 2,95 |
| Comptes financiers | | | | | 1,65 | | | |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | | | | | | | | |
| Autres opérations | | | | | | | | |

VENTILATION PAR NATURE DES POSTES CRÉANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 31/12/2019 |
|---------------------------------|---|-------------------------|
| Créances | Achat à terme de devise | 336 823 591,92 |
| | Fonds à recevoir sur vente à terme de devises | 100 752 001,50 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 593 857,95 |
| | Collatéraux | 1 140 000,00 |
| Total des créances | | 439 309 451,37 |
| Dettes | Vente à terme de devise | - 100 838 590,12 |
| | Fonds à verser sur achat à terme de devises | - 334 255 710,59 |
| | Frais de gestion | - 2 278 517,54 |
| | Frais de gestion variable | - 415,56 |
| | Collatéraux | - 24 777 360,41 |
| | Autres dettes | - 182 418,73 |
| Total des dettes | | - 462 333 012,95 |
| Total dettes et créances | | - 23 023 561,58 |

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|--------------|----------------|
| Part PM | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 1,000 | 100,00 |
| Parts rachetées durant l'exercice | | |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1,000 | |
| Part E | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 88 355,045 | 17 570 733,46 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -186 635,402 | -36 439 563,61 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 548 345,200 | |
| Part Z-C | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 7,000 | 744 891,84 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -274,758 | -26 957 396,40 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 569,447 | |

CAPITAUX PROPRES

Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|---------------|-----------------|
| Part T0 | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 840,370 | 960 732,24 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -1 223,440 | -1 417 239,08 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 17 410,132 | |
| Part Z-D | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | | |
| Parts rachetées durant l'exercice | -15,363 | -1 547 321,03 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 314,822 | |
| Part I | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 224 377,999 | 51 946 949,69 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -342 079,691 | -79 726 057,82 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 728 335,976 | |
| Part T | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 2 300,146 | 28 469 982,80 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -8 326,714 | -103 747 978,06 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 25 932,842 | |
| Part P | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 50 160,973 | 107 570 403,30 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -71 261,879 | -153 731 109,69 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 438 201,353 | |
| Part R | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 12 058,230 | 1 177 369,97 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -27 081,119 | -2 691 291,47 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 28 017,699 | |

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

| | En montant |
|--|------------|
| Part PM Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |
| Part Z-C Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |
| Part T0 Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |
| Part E Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |
| Part I Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |
| Part Z-D Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

| | En montant |
|--|------------|
| Part T Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |
| Part P Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |
| Part R Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises | |

FRAIS DE GESTION

| | 31/12/2019 |
|---|--------------------|
| Part Z-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 279 739,16 0,45 |
| Part T0 Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 12 339,46 0,06 |

FRAIS DE GESTION

| | 31/12/2019 |
|--|--------------------------------|
| Part PM Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | |
| Part E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 2 272 692,55 2,00 |
| Part T Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 257 412,70 0,07 |
| Part I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 3 123 227,15 0,75 277,95 |

FRAIS DE GESTION

| | 31/12/2019 |
|---|--|
| Part Z-D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 146 124,27 0,45 |
| Part P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 14 629 506,20 1,50 92,07 |
| Part R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion | 28 693,99 0,85 45,54 |

ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

| | 31/12/2019 |
|--|------------|
| Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital Autres engagements reçus Autres engagements donnés | |

AUTRES INFORMATIONS

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 31/12/2019 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 31/12/2019 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | |

Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code Isin | Libellés | 31/12/2019 |
|-----------------------------------|--------------|------------------|---------------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 8 139 903,73 |
| | FR0000291239 | CPR CASH P SICAV | 1 204 358,22 |
| | FR0011982669 | CPR MONE CARRY I | 6 935 545,51 |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | 8 139 903,73 |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|----------------------------------|----------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 275,41 | 341,41 |
| Résultat | 26 083 007,66 | 21 367 474,62 |
| Total | 26 083 283,07 | 21 367 816,03 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Part Z-C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 1 156 297,13 | 1 378 601,54 |
| Total | 1 156 297,13 | 1 378 601,54 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--|-------------------|-------------------|
| Part T0 | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 471 292,27 | 387 891,80 |
| Report à nouveau de l'exercice | 123,69 | 49,59 |
| Capitalisation | | |
| Total | 471 415,96 | 387 941,39 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 17 410,132 | 17 793,202 |
| Distribution unitaire | 27,07 | 21,80 |
| Crédits d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat | 31 711,44 | 32 143,71 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--------------------------------|------------|------------|
| Part PM | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | | |
| Total | | |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--------------------------------|-------------------|------------------|
| Part E | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 482 367,86 | 31 168,34 |
| Total | 482 367,86 | 31 168,34 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--|---------------------|---------------------|
| Part T | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 7 477 994,32 | 7 876 716,19 |
| Report à nouveau de l'exercice | 145,45 | 277,41 |
| Capitalisation | | |
| Total | 7 478 139,77 | 7 876 993,60 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 25 932,842 | 31 959,410 |
| Distribution unitaire | 288,36 | 246,46 |
| Crédits d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat | 505 117,50 | 618 150,85 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Part I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 6 826 162,42 | 5 518 265,95 |
| Total | 6 826 162,42 | 5 518 265,95 |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--|-------------------|-------------------|
| Part Z-D | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 628 948,24 | 543 263,29 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,13 | 0,87 |
| Capitalisation | | |
| Total | 628 948,37 | 543 264,16 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 314,822 | 330,185 |
| Distribution unitaire | 1 997,79 | 1 645,33 |
| Crédits d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat | 50 504,87 | 52 590,57 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Part P | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 8 993 714,48 | 5 586 156,68 |
| Total | 8 993 714,48 | 5 586 156,68 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--------------------------------|------------------|------------------|
| Part R | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau de l'exercice | | |
| Capitalisation | 46 237,08 | 45 424,37 |
| Total | 46 237,08 | 45 424,37 |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | | 5 571 083,67 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 108 297 357,12 | -58 204 589,20 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | | |
| Total | 108 297 357,12 | -52 633 505,53 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--|---------------------|--------------------|
| Part T0 | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 1 136 185,21 | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 81,73 | |
| Capitalisation | | -567 295,62 |
| Total | 1 136 266,94 | -567 295,62 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 17 410,132 | 17 793,202 |
| Distribution unitaire | 65,26 | |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---------------------|----------------------|
| Part Z-C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 3 325 608,00 | -2 360 124,27 |
| Total | 3 325 608,00 | -2 360 124,27 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|------------|------------|
| Part PM | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | | |
| Total | | |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---------------------|----------------------|
| Part E | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | | |
| Capitalisation | 6 190 360,67 | -3 568 013,69 |
| Total | 6 190 360,67 | -3 568 013,69 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|---------------------|--------------------|
| Part Z-D | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 1 811 054,69 | |
| Capitalisation | | -889 117,05 |
| Total | 1 811 054,69 | -889 117,05 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|----------------------|-----------------------|
| Part I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 23 093 146,34 | |
| Capitalisation | | -11 929 098,14 |
| Total | 23 093 146,34 | -11 929 098,14 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|--|----------------------|----------------------|
| Part T | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 8 026 473,93 | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 10 076 543,86 | |
| Capitalisation | | -5 409 958,14 |
| Total | 18 103 017,79 | -5 409 958,14 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 25 932,842 | 31 959,410 |
| Distribution unitaire | 309,51 | |

TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|-------------------|--------------------|
| Part R | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 166 191,03 | |
| Capitalisation | | -122 983,72 |
| Total | 166 191,03 | -122 983,72 |

| | 31/12/2019 | 31/12/2018 |
|---|----------------------|-----------------------|
| Part P | | |
| Affectation | | |
| Distribution | | |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 54 471 711,66 | |
| Capitalisation | | -27 786 914,90 |
| Total | 54 471 711,66 | -27 786 914,90 |

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2015 | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Actif net Global en EUR | 1 384 489 523,30 | 1 188 734 066,99 | 1 796 054 642,39 | 1 842 621 590,61 | 2 060 361 793,03 |
| CPR Silver Age - Z-C | | | | | |
| Actif net en EUR | | | 87 049 519,14 | 74 769 699,90 | 63 433 452,20 |
| Nombre de titres | | | 874,479 | 837,205 | 569,447 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | | | 99 544,43 | 89 308,71 | 111 394,83 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | | | 113,83 | -2 819,05 | 5 840,06 |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | | | 340,23 | 1 646,67 | 2 030,56 |
| CPR Silver Age -T0 | | | | | |
| Actif net en EUR | | 1 021,31 | 20 193 288,58 | 18 005 769,64 | 21 630 561,41 |
| Nombre de titres | | 1,000 | 17 716,936 | 17 793,202 | 17 410,132 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | | 1 021,31 | 1 139,77 | 1 011,94 | 1 242,41 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | | | | | 65,26 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | | 3,33 | 39,98 | -31,88 | |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | | -1,05 | | | |
| Distribution unitaire en EUR sur résultat | | | 15,18 | 21,80 | 27,07 |
| Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat | | | | | |
| Crédit d'impôt unitaire en EUR | | | | 1,823 | * |
| CPR Silver Age - PM | | | | | |
| Actif net en EUR | | | | | 99,28 |
| Nombre de titres | | | | | 1,000 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | | | | | 99,28 |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | | | | | |
| CPR Silver Age - E | | | | | |
| Actif net en EUR | 153 808 887,27 | 100 026 819,14 | 96 354 794,21 | 112 822 478,91 | 117 500 328,83 |
| Nombre de titres | 794 585,044 | 557 425,493 | 487 527,244 | 646 625,557 | 548 345,200 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | 193,57 | 179,44 | 197,63 | 174,47 | 214,28 |

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2015 | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Actif net Global en EUR | 1 384 489 523,30 | 1 188 734 066,99 | 1 796 054 642,39 | 1 842 621 590,61 | 2 060 361 793,03 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | 3,33 | -8,89 | 7,00 | -5,51 | 11,28 |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | -1,62 | 0,63 | 0,12 | 0,04 | 0,87 |
| CPR Silver Age - Z-D | | | | | |
| Actif net en EUR | | | 29 967 349,73 | 29 459 377,35 | 34 449 674,49 |
| Nombre de titres | | | 300,286 | 330,185 | 314,822 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | | | 99 796,02 | 89 220,82 | 109 425,88 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR | | | 123,77 | | 5 752,63 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | | | | -2 692,78 | |
| Distribution unitaire en EUR sur résultat | | | 348,83 | 1 645,33 | 1 997,79 |
| Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat | | | | | |
| Crédit d'impôt unitaire en EUR | | | | 160,193 | * |
| CPR Silver Age - T | | | | | |
| Actif net en EUR | 97 781 035,97 | 107 350 438,62 | 357 599 597,95 | 346 266 250,53 | 344 543 639,43 |
| Nombre de titres | 7 777,729 | 9 398,784 | 28 485,390 | 31 959,410 | 25 932,842 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | 12 571,92 | 11 421,73 | 12 553,78 | 10 834,56 | 13 285,99 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | 211,70 | | 269,91 | | 309,51 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR | | | 173,03 | | 388,56 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | | -565,89 | | -169,27 | |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | | | | | |
| Distribution unitaire en EUR sur résultat | 230,87 | 254,07 | 245,68 | 246,46 | 288,36 |
| Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat | | | | | |
| Crédit d'impôt unitaire en EUR | | 9,039 | | 19,468 | * |
| CPR Silver Age - I | | | | | |
| Actif net en EUR | 492 390 523,75 | 353 601 648,78 | 385 193 545,80 | 377 973 441,05 | 440 066 552,35 |
| Nombre de titres | 2 250,642 | 1 721 881,673 | 1 682 443,709 | 1 846 037,668 | 1 728 335,976 |

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2015 | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Actif net Global en EUR | 1 384 489 523,30 | 1 188 734 066,99 | 1 796 054 642,39 | 1 842 621 590,61 | 2 060 361 793,03 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | 218 777,80 | 205,35 | 228,94 | 204,74 | 254,61 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR | | | | | 13,36 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | 3 741,43 | -10,09 | 8,02 | -6,46 | |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | 380,32 | 3,21 | 2,84 | 2,98 | 3,94 |
| CPR Silver Age - P | | | | | |
| Actif net en EUR | 640 509 076,31 | 627 754 139,14 | 819 696 444,91 | 879 409 678,59 | 1 035 571 504,15 |
| Nombre de titres | 306 213,958 | 322 132,234 | 380 014,081 | 459 302,259 | 438 201,353 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | 2 091,70 | 1 948,74 | 2 157,01 | 1 914,66 | 2 363,23 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR | | | | | 124,30 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | 35,97 | -96,28 | 76,09 | -60,49 | |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | -11,06 | 16,33 | 11,76 | 12,16 | 20,52 |
| CPR Silver Age - R | | | | | |
| Actif net en EUR | | | 102,07 | 3 914 894,64 | 3 165 980,89 |
| Nombre de titres | | | 1,000 | 43 040,588 | 28 017,699 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | | | 102,07 | 90,95 | 112,99 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR | | | | | 5,93 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | | | 0,12 | -2,85 | |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | | | 0,02 | 1,05 | 1,65 |

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| ALLIANZ SE | EUR | 279 499 | 61 042 581,60 | 2,96 |
| BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE | EUR | 640 429 | 46 840 977,06 | 2,27 |
| EVOTEC OAI AG | EUR | 972 342 | 22 412 483,10 | 1,09 |
| FRESENIUS MEDICAL | EUR | 274 867 | 18 130 227,32 | 0,88 |
| HENKEL AG AND CO.KGAA POR | EUR | 234 801 | 19 723 284,00 | 0,96 |
| MERCK KGA | EUR | 389 502 | 41 034 035,70 | 1,99 |
| PORSCHE A HOLDING | EUR | 295 551 | 19 695 518,64 | 0,96 |
| SIEMENS HEALTHINEERS AG | EUR | 931 984 | 39 907 554,88 | 1,94 |
| VOLKSWAGEN AG-PREF | EUR | 138 063 | 24 332 223,12 | 1,18 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 293 118 885,42 | 14,23 |
| BELGIQUE | | | | |
| UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB | EUR | 194 756 | 13 808 200,40 | 0,67 |
| TOTAL BELGIQUE | | | 13 808 200,40 | 0,67 |
| DANEMARK | | | | |
| GENMAB | DKK | 133 671 | 26 501 650,92 | 1,29 |
| GN GREAT NORDIC | DKK | 495 331 | 20 767 775,48 | 1,01 |
| NOVO NORDISK AS | DKK | 677 469 | 35 054 317,68 | 1,70 |
| TOTAL DANEMARK | | | 82 323 744,08 | 4,00 |
| ESPAGNE | | | | |
| GRIFOLS SA SHARES A | EUR | 470 720 | 14 794 729,60 | 0,72 |
| INTL CONSOLIDATED AIRLINES GRP | GBP | 5 367 327 | 39 589 064,44 | 1,92 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 54 383 794,04 | 2,64 |
| ETATS UNIS AMERIQUE | | | | |
| CIGNA CORP | USD | 971 | 176 890,68 | 0,01 |
| HEALTHCARE TRUST OF AME-CL A | USD | 377 863 | 10 193 043,78 | 0,49 |
| TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE | | | 10 369 934,46 | 0,50 |
| FRANCE | | | | |
| ACCOR | EUR | 533 358 | 22 267 696,50 | 1,08 |
| AIR LIQUIDE | EUR | 551 218 | 69 563 711,60 | 3,38 |
| AXA | EUR | 2 416 929 | 60 689 087,19 | 2,95 |
| BIOMERIEUX | EUR | 376 710 | 29 891 938,50 | 1,45 |
| DASSAULT SYSTEMES | EUR | 376 518 | 55 178 712,90 | 2,68 |
| EDENRED | EUR | 870 937 | 40 150 195,70 | 1,95 |
| ESSILORLUXOTTICA | EUR | 264 715 | 35 948 297,00 | 1,74 |
| GETLINK SE | EUR | 1 098 227 | 17 033 500,77 | 0,83 |
| ICADE EMGP | EUR | 537 919 | 52 205 038,95 | 2,53 |
| IPSEN | EUR | 144 486 | 11 414 394,00 | 0,55 |
| L'OREAL | EUR | 248 824 | 65 689 536,00 | 3,19 |
| ORPEA | EUR | 447 239 | 51 119 417,70 | 2,48 |

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--------------------------|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| SANOFI | EUR | 522 319 | 46 810 228,78 | 2,27 |
| VIVENDI | EUR | 2 853 373 | 73 674 090,86 | 3,57 |
| TOTAL FRANCE | | | 631 635 846,45 | 30,65 |
| ITALIE | | | | |
| FINECOBANK SPA | EUR | 2 812 894 | 30 069 836,86 | 1,46 |
| TOTAL ITALIE | | | 30 069 836,86 | 1,46 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| EUROFINS SCIENTIFIC | EUR | 30 059 | 14 855 157,80 | 0,72 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 14 855 157,80 | 0,72 |
| PAYS-BAS | | | | |
| AEGON | EUR | 8 251 122 | 33 557 313,17 | 1,63 |
| FERRARI NV | EUR | 116 750 | 17 267 325,00 | 0,84 |
| KONINKLIJKE DSM | EUR | 522 787 | 60 695 570,70 | 2,94 |
| NN GROUP NV | EUR | 1 051 776 | 35 571 064,32 | 1,73 |
| ROYAL PHILIPS | EUR | 1 173 413 | 51 066 933,76 | 2,48 |
| UNILEVER NV | EUR | 546 536 | 27 999 039,28 | 1,36 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 226 157 246,23 | 10,98 |
| ROYAUME UNI | | | | |
| ASTRAZENECA PLC | GBP | 736 154 | 66 087 490,15 | 3,21 |
| COMPASS GROUP PLC | GBP | 1 458 000 | 32 520 446,10 | 1,58 |
| GLAXOSMITHKLINE PLC | GBP | 1 001 267 | 21 021 466,84 | 1,02 |
| HALMA PLC | GBP | 890 674 | 22 241 885,69 | 1,08 |
| LEGAL&GENERAL GROUP PLC | GBP | 19 123 669 | 68 383 450,84 | 3,31 |
| PRUDENTIAL PLC | GBP | 3 723 352 | 63 670 703,35 | 3,09 |
| RENTOKIL INITIAL 05 | GBP | 5 426 823 | 29 012 224,22 | 1,41 |
| SMITHS GROUP PLC | GBP | 1 591 680 | 31 688 961,59 | 1,54 |
| TOTAL ROYAUME UNI | | | 334 626 628,78 | 16,24 |
| SUEDE | | | | |
| ASSA ABLOY AB | SEK | 1 178 589 | 24 563 868,67 | 1,19 |
| TOTAL SUEDE | | | 24 563 868,67 | 1,19 |
| SUISSE | | | | |
| CREDIT SUISSE GROUP | CHF | 2 593 487 | 31 267 384,67 | 1,52 |
| LONZA GROUP NOM. | CHF | 53 069 | 17 243 763,39 | 0,84 |
| NOVARTIS AG NOMINATIF | CHF | 419 067 | 35 429 859,52 | 1,72 |
| PARTNERS GROUP HOLDING N | CHF | 51 474 | 42 022 104,51 | 2,04 |
| ROCHE HOLDING AG | CHF | 228 670 | 66 055 547,38 | 3,20 |
| SONOVA HOLDING NOM. | CHF | 71 691 | 14 608 607,64 | 0,71 |
| STRAUMANN HOLDING NOM. | CHF | 1 633 | 1 427 785,83 | 0,07 |
| SWISS LIFE HOLDING | CHF | 103 076 | 46 066 532,47 | 2,23 |
| UBS GROUP AG | CHF | 2 800 077 | 31 491 206,38 | 1,53 |

Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-------------------------|---------------|
| VIFOR PHARMA AG | CHF | 49 301 | 8 011 979,44 | 0,39 |
| TOTAL SUISSE | | | 293 624 771,23 | 14,25 |
| TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass. | | | 2 009 537 914,42 | 97,53 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 2 009 537 914,42 | 97,53 |
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| CPR CASH P SICAV | EUR | 54 | 1 204 358,22 | 0,06 |
| CPR MONE CARRY I | EUR | 0,694 | 6 935 545,51 | 0,34 |
| TOTAL FRANCE | | | 8 139 903,73 | 0,40 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 8 139 903,73 | 0,40 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 8 139 903,73 | 0,40 |
| Titres reçus en garantie | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| BIOMERIEUX | EUR | 1 721 | 136 561,35 | 0,01 |
| GECINA NOMINATIVE | EUR | 96 228 | 15 357 988,80 | 0,74 |
| KION GROUP AG | EUR | 23 000 | 1 415 880,00 | 0,07 |
| RUBIS | EUR | 17 000 | 930 750,00 | 0,05 |
| SPIE SA | EUR | 54 000 | 980 640,00 | 0,05 |
| WORLDLINE SA | EUR | 55 000 | 3 473 250,00 | 0,16 |
| TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass. | | | 22 295 070,15 | 1,08 |
| TOTAL Titres reçus en garantie | | | 22 295 070,15 | 1,08 |
| Créances représentatives de titres prêtés | | | | |
| ETATS UNIS AMERIQUE | | | | |
| CIGNA CORP | USD | 76 000 | 13 845 202,67 | 0,67 |
| TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE | | | 13 845 202,67 | 0,67 |
| SUISSE | | | | |
| STRAUMANN HOLDING NOM. | CHF | 23 000 | 20 109 659,61 | 0,98 |
| VIFOR PHARMA AG | CHF | 46 800 | 7 605 538,18 | 0,37 |
| TOTAL SUISSE | | | 27 715 197,79 | 1,35 |
| TOTAL Créances représentatives de titres prêtés | | | 41 560 400,46 | 2,02 |
| Indemnités sur titres prêtés | | | 22 721,44 | |
| Dettes représentatives des titres reçus en garantie | | | -22 295 070,15 | -1,08 |
| Créances | | | 439 309 451,37 | 21,32 |
| Dettes | | | -462 333 012,95 | -22,44 |
| Comptes financiers | | | 24 124 414,56 | 1,17 |
| Actif net | | | 2 060 361 793,03 | 100,00 |

CPR SILVER AGE

| | | | |
|----------------------|-----|---------------|------------|
| CPR Silver Age - Z-C | EUR | 569,447 | 111 394,83 |
| CPR Silver Age - PM | EUR | 1,000 | 99,28 |
| CPR Silver Age - R | EUR | 28 017,699 | 112,99 |
| CPR Silver Age - P | EUR | 438 201,353 | 2 363,23 |
| CPR Silver Age - Z-D | EUR | 314,822 | 109 425,88 |
| CPR Silver Age - E | EUR | 548 345,200 | 214,28 |
| CPR Silver Age -T0 | EUR | 17 410,132 | 1 242,41 |
| CPR Silver Age - T | EUR | 25 932,842 | 13 285,99 |
| CPR Silver Age - I | EUR | 1 728 335,976 | 254,61 |

Complement d'information relatif au regime fiscal du coupon

DECOMPOSITION DU COUPON PART : T0

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|--------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 4 526,63 | EUR | 0,26 | EUR |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 465 372,83 | EUR | 26,73 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 1 392,81 | EUR | 0,08 | EUR |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 1 136 185,21 | EUR | 65,26 | EUR |
| TOTAL | 1 607 477,48 | EUR | 92,33 | EUR |

DECOMPOSITION DU COUPON PART : T

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|---------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 64 572,78 | EUR | 2,49 | EUR |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 7 413 421,54 | EUR | 285,87 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 8 026 473,93 | EUR | 309,51 | EUR |
| TOTAL | 15 504 468,25 | EUR | 597,87 | EUR |

DECOMPOSITION DU COUPON PART : Z-D

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|------------|--------|--------------|--------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 628 948,24 | EUR | 1 997,79 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | | | | |
| Revenus non déclarables et non imposables | | | | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | | | | |
| TOTAL | 628 948,24 | EUR | 1 997,79 | EUR |